



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24109291

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09 -07- 2024
Greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0428 756 232

Nom

(en entier) : CENTRE CULTUREL MJC

(en abrégé) : CCCW

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Rue des Arts, 22 à 7780 Comines-Warneton

Objet de l'acte : Cessation de fonction de deux représentants permanents d'associations membres du conseil d'administration, nomination d'un représentant permanent, démission d'une administratrice et nomination d'un administrateur

L'assemblée générale réunie le 17 avril 2024 a réuni 23 membres présents et 8 membres représentés. L'assemblée générale a acté le remplacement de Marcel Bouckhuys par David Villez en tant que représentant permanent de l'ASBL Institut Saint-Henri, membre du conseil d'administration.

Elle a acté la démission de Christiane Collie, représentante de l'association de fait L'Amicale des donneurs de sang de Comines-Warneton et a désigné par vote l'asbl Centre de la Rubanerie Cominoise représentée par Michel Sence pour la remplacer.

Elle a enfin acté la démission de Lucie Bailly en tant que représentante permanente de l'asbl 'Perspectiv'. L'asbl 'Perspectiv' n'a cependant pas encore désigné son nouveau.e représentant.e permanent.e

Fait à Comines-Warneton, le 3 juin 2024

Charlotte Gruson, Présidente

Alain Debruyne, Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).